



**Club omnisports de montagne**  
**4, rue Liégeoise 57630 Vic sur Seille**  
**Tel : 06 22 79 31 98**  
[www.bergimus.com](http://www.bergimus.com)

2024 – 2025  
FICHE D'ADHÉSION

NOM Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Courriel :

Activités pratiquées (cocher la ou les cases)

Randonnée à raquettes\*

Randonnée pédestre

Orientation

Randonnée VTT

Via ferrata

Trek avec/sans bivouac

Séjour

*\* formation aux dangers de la montagne enneigée et au DVA (détecteur de victime en avalanche) dispensée par le club obligatoire.*

Tout nouvel adhérent doit présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre et/ou des autres activités.

- Je joins la somme de 55,00 € concernant l'assurance individuelle à la « Carte Montagne » de la FFMM.  
Et/ou (rayer la mention inutile)
- Je joins la fiche d'adhésion et dans le cas où je ne prends pas l'assurance, je complète le refus ci-dessous.

#### **REFUS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT DOMMAGE CORPOREL**

Je soussigné (e) . . . . . certifie avoir pris connaissance des propositions faites par l'accompagnateur et animateur du club BERGIMUS concernant l'assurance individuelle « Carte Montagne ».

Je refuse de souscrire cette assurance individuelle et j'atteste être assuré(e) de façon identique auprès d'une autre association et/ou fédération ou par mes propres. Un justificatif devra être présenté à la première randonnée.

En cas d'accident, je ne pourrai prétendre à aucune indemnité de l'association à titre personnel.

#### **DROIT A L'IMAGE ET RGPD**

Toute adhésion au club BERGIMUS autorise le dit club à reproduire et exploiter mon image (photos, vidéo, presse locale, site internet du club, réseaux sociaux) dans le cadre des activités liées au club. Je peux ne pas autoriser la diffusion de photographies sur lesquelles je figure et j'en informe par écrit l'animateur du club.

Les renseignements que vous donnez sur cette fiche sont protégés par la loi « Informatique et Libertés ». Ils sont destinés uniquement à la gestion du Club qui s'interdit de les diffuser à quiconque

o – o – o

#### **RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

L'adhésion au club BERGIMUS implique l'acceptation du règlement intérieur dont le demandeur peut télécharger une copie sur le site du club.

o – o – o

Je règle par chèque libellé à l'ordre de la Fédération Française du Milieu Montagnard.

A Vic sur Seille le :  
Signature :